



Michel MÉNARD

Membre du Groupe Socialiste,
Radical, Citoyen et Divers Gauche

Membre de la Commission
des Affaires culturelles,
familiales et sociales



Ancenis, Anetz,
Belligné, Bonnoeuvre,
Carquefou, Maumusson,
Grandchamp des Fontaines,
Joué sur Erdre, La Chapelle Saint
Sauveur, La Chapelle sur Erdre, La
Roche Blanche, La Rouxière, Le
Cellier, Le Fresne sur Loire, Le Pin,
Ligné, Couffé, Mauves sur Loire,
Mésanger, Montrelais, Mouzeil,
Nantes, Oudon, Pannecé, Pouillé les
Coteaux, Riaillé, Saint Géréon, Saint
Herblon, Saint Sulpice des Landes,
Sainte Luce sur Loire, Saint Mars La
Jaille, Sucé sur Erdre, Teillé,
Thouaré sur Loire, Trans sur
Erdre, Treillières, Varades,
Vritz.



Edito

École en danger

Le Gouvernement désorganise depuis un an les services publics sous couvert de réformes «nécessaires». Tous les piliers de la société sont attaqués : justice, santé, audiovisuel... et éducation. Dans ce dernier domaine, souvent le premier à faire les frais des politiques de rigueur, la situation devient extrêmement préoccupante, d'autant que les coupes sombres annoncées (suppression de 11 200 postes) interviennent après plusieurs années d'austérité budgétaire.

Les annonces du Ministre ont déferlé ces derniers mois sur la communauté éducative à un rythme effréné : réforme des horaires du primaire, suppression du samedi matin, assouplissement de la carte scolaire (avant sa suppression en 2010), mise en place de soutien scolaire en dehors du temps de classe, affaiblissement des réseaux d'aide aux enfants en difficulté (RASED), service minimum d'accueil des élèves les jours de grève, modification de la formation des enseignants, etc. Si les discours de justification de ces mesures sont empreints de considérations sociales sur fond de tableau noir dressé sur le système éducatif, le premier objectif visé est évidemment la réduction des coûts.

Le Gouvernement entreprend ainsi une transformation en profondeur du service public d'éducation qui laisse craindre son appauvrissement et le creusement des inégalités. Si elles sont appliquées, ces mesures mettront en difficulté les enfants les plus fragilisés. Comment accepter une telle régression ?

La Gauche revendique avec force, contre ce Gouvernement, la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse qui assure la réussite de tous. Nous ne voulons pas d'une école qui soit un simple lieu d'acquisition de connaissances. L'École doit aussi donner aux enfants les clefs du savoir, leur permettre de comprendre le monde qui les entoure et de développer leur esprit critique pour devenir des citoyens libres et responsables. C'est pour cette raison que les parlementaires socialistes ont refusé de voter, il y a plusieurs mois, un budget qui annonçait cette casse du service public d'éducation. C'est aussi ce qui nous pousse à interpellier chaque semaine le Ministre de l'Education Nationale sur les conséquences attendues de sa politique.

Parents et enseignants ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, qui multiplient depuis plusieurs semaines les actions contre les réformes annoncées. Avec près de 200 écoles impliquées dans le mouvement actuel, le département de la Loire-Atlantique fait d'ailleurs (une nouvelle fois) figure de fer de lance de la mobilisation nationale autour de la défense de l'école. Occupation administrative des locaux (et notamment l'opération « la nuit des écoles »), manifestations, débats citoyens... Une vaste mobilisation est en œuvre, soutenue par un grand nombre d'élus locaux, au-delà des clivages politiques. Et rien ne laisse présager que cette mobilisation, attisée par l'intransigeance et le mépris du Ministre, soit près de s'éteindre. Car l'application prévue des premières mesures risque de venir perturber la rentrée de septembre.

Les risques sont grands pour l'avenir du service public d'éducation. Et face à cet enjeu, les citoyens et leurs représentants devront porter encore longtemps leurs revendications, pour la défense de l'école.



Travaux parlementaires

Michel MÉNARD a interpellé le Gouvernement sur :

- Les réformes annoncées dans l'Education Nationale,
- Les spécificités du Livret A,
- Les ressources des personnes en situation de handicap, etc.

Retrouvez l'ensemble de ces interventions sur le blog :

www.michelménard.fr



Baptême d'embarcations d'aviron, Club Léo Lagrange, Nantes (Eraudière)

Assistants parlementaires

Jeanne BOUREL
Matthieu LAVOIS

Secrétaire:
Catherine LEBRETON

Permanence parlementaire

4, rue Léonard de Vinci
44470 Carquefou
Tél. : 02 40 68 70 04
Fax : 02 40 68 70 53
contact@michelménard.fr

Des permanences régulières sont également assurées dans plusieurs communes de la circonscription, nous contacter pour plus d'informations.

Carquefou : Une table ronde sur l'avenir du groupe Trelleborg

Trelleborg est un groupe industriel suédois présent sur quatre sites en France. Celui de Carquefou réunit trois unités de la branche automobile du groupe et compte aujourd'hui 1500 salariés. L'une de ces unités est actuellement menacée de fermeture (délocalisation de l'activité vers l'Europe de l'Est) avec, pour conséquence, la suppression de 400 emplois.

A plusieurs reprises ces derniers mois, j'ai rencontré les membres de l'intersyndicale de l'entreprise, afin d'entendre leurs revendications et propositions. J'ai également rencontré la direction de l'entreprise. Une initiative commune avec les responsables des différentes collectivités territoriales a été engagée auprès du Préfet à la suite de ces rencontres, afin que ce dernier organise une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs pouvant être force d'analyse et de proposition, notamment sur la question de la réindustrialisation. Deux objectifs à cette démarche collective : la garantie d'une

production pérenne et le maintien des emplois sur le site. Cette table ronde, dont le principe a été accepté par le Préfet, devrait être organisée dans les prochaines semaines.

J'ai également alerté la Ministre de l'Economie sur la situation de l'entreprise et plus généralement sur la crise de la filière automobile qui risque d'avoir des conséquences lourdes sur l'emploi dans les années à venir et mérite à ce titre la mise en œuvre de mesures prévisionnelles.



Pays d'Ancenis : Dossiers en cours

Haut-débit pour tous: La Rouxière retenue comme site pilote par le Conseil Général

Régulièrement interpellé sur les difficultés d'accès à l'internet haut-débit qui subsistent sur certaines communes, je consacre au sujet une attention particulière (voir *lettre n°2*, accessible sur mon site internet). J'ai ainsi récemment signalé les zones blanches de la circonscription auprès du Président du Conseil Général de Loire-Atlantique. L'Assemblée départementale a en effet décidé, en avril dernier, de lancer une expérimentation de résorption de ces zones résiduelles sur quatre sites pilotes à définir et j'ai fait part de mon souhait que le Pays d'Ancenis puisse bénéficier de cette opération. Le choix des sites est intervenu ces dernières semaines, et parmi les communes retenues figure celle de La Rouxière (canton de Varades), ce dont je me félicite. La solution expérimentée, de type filaire, permettra de raccorder à l'ADSL les foyers jusqu'à présent privés de cette technologie et devrait être opérationnelle dès la fin de cette année.

Audit en cours à l'Hôpital d'Ancenis

L'avenir de l'Hôpital d'Ancenis suscite de vives inquiétudes depuis le début de l'année 2008. Bien conscient des menaces qui pèsent sur certaines de ses activités (chirurgie, urgences, maternité), je suis très attentif aux évolutions de ce dossier. A ma demande, j'ai ainsi rencontré le mois dernier le directeur de l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH), puis les experts chargés par le Ministère de procéder à une évaluation du plateau chirurgical de l'hôpital. Accompagné lors de ces deux rencontres par une délégation d'élus du Pays d'Ancenis, j'ai pu faire valoir les atouts de cet hôpital et la nécessité de le renforcer dans ses activités. Les conclusions de cette évaluation seront connues en septembre. J'y serai particulièrement vigilant dans la mesure où elles dicteront les décisions à venir concernant l'avenir, à court et moyen terme, de l'établissement. L'hôpital d'Ancenis pâtit depuis de nombreuses années des menaces qui pèsent sur certains de ses services. Je souhaite que cet audit permette d'attester de leur efficience, de légitimer et d'assurer leur existence, sur la durée cette fois.

Le saviez-vous : Qu'est-ce que le Parlement des enfants ?

L'Assemblée Nationale organise chaque année, en lien avec l'Éducation Nationale, le Parlement des enfants, manifestation qui s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Au cours de l'année scolaire, les 577 classes sélectionnées (une par circonscription) travaillent à l'élaboration d'une proposition de loi. Ces textes sont ensuite soumis au vote des représentants de chaque classe, après un débat dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. La 14ème édition du Parlement des enfants s'est tenue le 7 juin dernier et s'est conclue par l'adoption d'une proposition de loi sur l'accès aux soins pour les personnes atteintes de maladies rares. Celle-ci pourrait être prochainement examinée par les parlementaires. La classe retenue cette année pour représenter la 5ème circonscription était celle des CE2-CM1-CM2 de l'Ecole Primaire de Belligné.

